

**SEANCE DU 22 AVRIL 2026**  
**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du BUREAU**  
**de la COMMUNAUTE de COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'**

Nombre de membres en L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux du mois d'avril, le Bureau  
exercice :  
48 s'est réuni à la Maison de l'Emploi à Louhans-Châteaurenaud sous la  
présidence de Monsieur Anthony VADOT.

Présents à la séance :  
48  
Date de la  
convocation :  
15 avril 2026

Etaient présents : M. Anthony VADOT, M. Didier FRANCOIS, Aurélie GRAVALLON, Mme Mathilde CHALUMEAU, Mme Fabienne BUISSON, M. Vincent CAVALIERE, M. Bertrand RODOT, Mme Carole RIVOIRE-JACQUINOT, M. Jean-Luc VILLEMAIRE, Mme Sylvie DECUIGNIERES, Mme Christine LOUROT, M. Sébastien MARTINET, M. Pierre VYON, M. Jean-Pierre DALOZ, Mme Géraldine GILLES, M. Philippe CAUZARD, M. Frédéric BOUCHET, Mme Cécile GILLET, M. Jacques MOUGENOT, Mme Nelly RODOT, M. Robert CHASSERY, Mme Patricia TISSERAND, M. Gérald ROY, Mme Josette LETOUBLON, M. Guillaume BADET, Mme Hélène OGES, M. Jacky BONIN, M. Rémy CHATOT, M. Stéphane BESSON, Mme Elise MYAT, M. Raphaël MOREY, Mme Carine CHEVAILLER, M. Jacques GELOT, M. Xavier BARDET, M. Eric BERNARD, M. Didier LAURENCY, Mme Elodie BERNARD, M. David COLIN, M. Jean-Philippe LOYER, M. Jean-Marc ABERLENC, Mme Sylvie MARTIN, M. Patrice MARLIN, Mme Alexandra POURPRIX, M. Laurent VAIRET, M. Frédéric CANNARD, Mme Joan BOULEUX, Mme Chantal PETIOT, M. Mickaël CHEVREY.

Secrétaire de séance : M. Vincent CAVALIERE

**5.3 DÉSIGNATIONS DES REPRÉSENTANTS**

**C2026-78 Conseil d'administration du Centre Culturel et Social à Cuiseaux : désignation d'un(e) représentant(e)**

Vu les articles 7 et 12-1 des statuts du Centre Culturel et Social à Cuiseaux, en date du 14 juin 2014, qui précisent que Monsieur le Président de la communauté de communes et un autre représentant de la communauté de communes sont administrateurs, membres de droit de l'association.

Considérant que lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, cela doit avoir lieu à bulletin secret sauf accord unanime contraire (article L2121-21 du CGCT) ;

Le Conseil Communautaire de la CC Bresse Louhannaise Intercom' ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée.

DÉSIGNE, pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil d'Administration du CCS à Cuiseaux, Monsieur Jean-Marc ABERLENC en tant que représentant en plus du président, membre de droit.

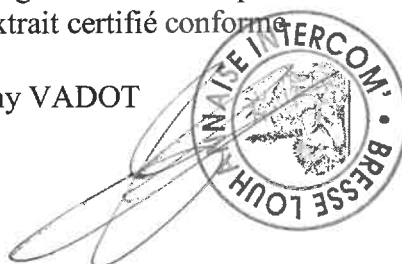
**DÉCISION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jours, mois, an ci-dessus

Et ont signé les membres présents

Pour extrait certifié conforme

Anthony VADOT



Président de la Communauté de Communes  
Bresse Louhannaise Intercom'  
Date 29 avril 2026